



PUBLIC

Responsable formation /
DRH / RRH / Assistant(e)
Formation



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1.5 jour / 11h
(4h en elearning et 7h en
présentiel)



MODALITÉS

Présentiel &
Distanciel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

» CONTEXTE

- Le système de la formation professionnelle en France ne cesse d'évoluer au gré des lois qui se succèdent dans le but de la rendre accessible au plus grand nombre et plus efficace. En attendant la prochaine, la loi de 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », est venue bouleverser de façon importante, le champ de la formation professionnelle et du développement des compétences.
- De nouvelles contraintes, mais aussi de nouvelles opportunités ont émergé,
- Quels impacts peuvent-elles avoir sur la définition de votre politique de développement des compétences ? Sur le budget à y consacrer ? Sur votre fonction de responsable formation ? Cette formation vous aidera à y répondre.

» RÉSULTAT ATTENDU

- Intégrer les opportunités apportées par la loi de 2018 pour adapter sa politique de développement des compétences, optimiser le budget à y consacrer et faire évoluer la fonction Formation en interne.

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Lister les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle
- Repérer les différents acteurs et leurs missions
- Expliciter les dispositifs de formation et financements associés
- Identifier les solutions de co-construction et de co-financement de parcours de développement de compétences
- Repérer l'évolution des missions et compétences attendues des responsables formation

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives tout au long du module elearning (vidéos, quiz, exercices, fiches à compléter, etc.), en présentiel ou en visio. Nécessite une forte implication.

» MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- Plateforme de formation en ligne, accessible 24h/24
- Assistance technique et pédagogique



DATES ET LIEUX

Nous consulter

Possibilité d'individualiser cette formation et de transformer la journée présentielle en plusieurs visios, de formation-action avec conseils personnalisés



TARIFS

Nous consulter




INTERVENANTE

Nicole VAUGARNY
Formatrice – Consultante
Avec expérience en OPCO



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME



4h

Module E-learning

Le système de formation professionnelle

- Déroulement du module, quiz sur les attentes et quiz de positionnement, introduction à la thématique
- Les obligations de l'employeur
- Les différents acteurs et leurs missions
- L'évolution des contrats en alternance
- Les dispositifs à la main des salariés pour évoluer en autonomie
- Les dispositifs à la main de l'employeur pour développer les compétences : l'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation
- L'élaboration du PDC (Plan de Développement des Compétences)
- Les nouvelles modalités de formation et pédagogiques
- La co-construction et le co-financement d'actions de formation certifiantes
- Focus sur l'évolution des missions et compétences attendues du responsable formation.
- Quiz de connaissances de fin de module

+ Séquence BONUS, pour aller plus loin : Articles, livres blancs, guides et webinaires.



7h00

Présentiel

INTER Entreprises

Echanges + mise en Application

L'évolution du rôle et des missions du responsable formation

Les leviers d'actions


- Le dialogue avec les partenaires sociaux : Accords de branches et accords d'entreprises
- La co-construction des parcours avec les salariés, pour favoriser l'utilisation du CPF.
- Les Entretiens Professionnels et le PDC : De véritables outils de GPEC, au service de la performance de l'entreprise.
- La communication auprès des salariés et des managers (sur le CPF, le CEP, et la VAE dans le cadre de l'entretien professionnel)
- L'impact de la mise en œuvre étalée de la nouvelle loi (de 2018 à 2022), sur la gestion du budget formation dans les entreprises.
- L'impact de la nouvelle certification des OF pour bénéficier de fonds mutualisés

L'optimisation du budget formation par :

- L'intégration des nouvelles modalités d'apprentissage et de développement des compétences en interne (FEST, Tutorat, Compagnonnage,,)
- Le choix de parcours certifiant /qualifiant pour viser l'obtention de fonds mutualisés (Contrats en alternance, Dispositif Pro-A, CPF,...)
- L'élaboration de parcours Blended Learning, mixant plusieurs modalités (présentiel / distanciel, inter/intra/interne, sur le temps de travail et hors temps de travail, FEST, VAE, etc.)
- L'évaluation systématique de l'impact de la formation.

→Elaboration de votre feuille de route

Ou



7h

(1x3h +2x 2h)

Visios

Coaching personnalisé en INTRA

Conseils pour mise en Application